



ASSEMBLEE GENERALE 2022

du GESL Midi Pyrénées

Du Jeudi 8 Juin 2023

PROCES VERBAL

Le Président, Mr Jean-Paul RIBAUTL ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h15.

Il remercie les partenaires et les adhérents pour leur présence.

Mr Jean-Paul RIBAUTL exprime toutes ces condoléances suite au décès de Mme Odette Vassal, Vérificatrice aux comptes.

Il informe l'assemblée qu'il y a 28 adhérents présents ou représentés.

1^{er} point : Rapport Moral

En premier lieu, Mr RIBAUTL fait lecture de son rapport moral (annexé au procès-verbal).

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2^{ème} point : Adoption P.V de l'Assemblée Générale 2022

Le Président rappelle aux membres présents qu'ils pouvaient télécharger le procès-verbal sur le site internet du GESL MP.

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021 du 16 juin 2022 par 27 voix pour et 1 abstention.

3^{ème} point : Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité est présenté par le Directeur, Mr Yannick MAUREL.

L'Assemblée Générale entérine à l'unanimité le rapport d'activité.

4^{ème} point : Présentations comptes annuels 2022

Mr Jean- Pierre POUXVIEL poursuit en présentant les comptes financiers pour l'année 2022 faisant apparaître un résultat net de - 11 736.15€.

Malgré une reprise de l'activité de mise à disposition, il explique que ce résultat négatif est dû à deux éléments principaux :

- La prise en charge par le GESL MP des augmentations salariales conventionnelles de janvier et septembre 2022

- L'embauche d'un deuxième comptable associatif par ailleurs remplacé en fin d'année (doublon).

Le Trésorier, Mr Jean-Pierre POUXVIEL, explique qu'il n'y aura pas de lecture du rapport de vérification des comptes compte tenu de l'évènement évoqué en début d'Assemblée Générale.

Il donne ensuite la parole à Mr CARRIEU, Expert-comptable du GESL MP, afin qu'il fasse une présentation détaillée des comptes et ratios financiers.

Suite à cela, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité les comptes financiers de l'année 2022.

Pour finir, le Président prend la parole afin de demander à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste de vérificateur aux comptes.

En l'absence de candidatures, il est fait un constat de carence.

4^{ème} point : Questions diverses

Le Président demande aux membres présents s'il y a des questions.

En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 20h05.

Le Président

Jean-Paul RIBAUT



Le Trésorier

Jean-Pierre POUXVIEL

